



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E189698

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 817 976 822 R.C.S

Siret : 817 976 822 00020

Code NACE : 4619B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10191538704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10191538704

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/01/2024

Raison sociale : AG COMMERCE ET SERVICES

3 RUE DU CAPITAINE MAILFERT
CHAMPIGNE
49330 CHAMPIGNE

Téléphone : 02 41 09 67 66

Portable : 07 78 11 83 36

Site Internet : www.service-ag-menuiserie.fr/

E-mail : tguilbert.49@gmail.com

Responsabilité légale :
GUILBERT THIERRY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	09/06/2021
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/05/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/06/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	29/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	29/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.